

## AG du PET – 06.11.2020.

À l'ordre du jour :

- Rapport d'activité des troupes
- Rapport d'activité du comité
- Présentation des comptes
- Rapport des vérificateurs des comptes
- Approbation des comptes
- Présentation et approbation des projets de la saison 2020-2021
- Discussion autour des mesures de santé et de sécurité pour nos spectacles
- Rappel et discussion autour des cours d'hygiène
- Répartition des dates de la Salle Polyvalente
- Présentation et élection des candidates et candidats au comité
- Présentation et élection des candidates et candidats pour
- Décharge du comité, des responsables de troupe et des vérificateurs des comptes

### **Rapport d'activité des troupes**

Cette saison a été particulière car le confinement (suite au COVID-19) a empêché les spectacles à la Polyvalente de toutes les troupes de théâtre, et les spectacles des troupes d'impro à partir de mars.

- Dossier K : Mise en scène du *Bourgeois gentilhomme* de Molière, pas de représentations car COVID-19, le projet ne sera pas repris car trop de comédiens sont indisponibles.
- Pourquoi Pas ? : Mise en scène de *I Physici* de Durrenmatt, pas de représentations en raison du COVID-19, le projet devrait être réalisé en avril 2021, ateliers de théâtre ce semestre car metteuse en scène pas disponible.
- ET Cetera : Représentations de *Lady Windermere's Fan* en octobre 2020 au Café-Théâtre de la Voirie à Pully, répétitions sur zoom, ils sont contents d'avoir pu finir le projet.
- Polyssons : Mise en scène de *Cendrillon* de Joël Pommerat, pas de représentations, le projet est repoussé à 2021.
- Improsture : Spectacle en décembre à Zelig, gagné des matchs à la ligue découverte, mais tournoi annulé en raison du COVID-19.
- Heidi : Beaucoup moins d'activités que prévues car plutôt réparties sur le 2<sup>ème</sup> semestre, entrée à l'AVLI repoussée à cette année.
- PIP : Spectacles jusqu'en mars, comprenant un déplacement en Belgique. Les dates après mars ont été annulées.
- IA : Inter-IA et OPEN du PHI, pas mal de spectacles prévus au printemps ont été annulés (Festival Fécule, midi au Théâtre La Grange de Dorigny, etc.)

### **Rapport d'activité du comité**

Activités du comité : assurer une présence à la semaine des associations et aux journées d'accueil des nouveaux étudiants pour recruter de nouveaux membres, rangement du local costumes et décors, établissement du dossier SPO pour les représentations qui n'ont pas eu lieu, dossier de subvention adressé à l'EPFL et à l'AGEPoly. L'association a reçu des subventions cette année, notamment grâce au travail de Suzanne, la trésorière.

## **Présentation des comptes**

Etat des comptes du PET au 30.09.2020. :

5647.- la faitière

17096.- dK,

12606.- Polyssons,

3310.- ET Cetera (recettes car spectacle au Café-Théâtre de la Voirie à Pully),

1392.- Pqp,

14932.- PHI (toutes les troupes d'improvisation.

Globalement il y a eu une perte d'environ 26 000.-, ce qui est considérable même si c'est un peu moins que la perte attendue. Toutes les troupes ont tourné à perte sauf ET Cetera et les Pourquoi pas et certains frais liés au spectacle n'ont pas eu lieu.

Cette année, l'association demande 16 000.- à l'EPFL et à l'AGEPoly. Pour information, la faitière demande des subventions car elle couvre notamment les frais bancaires, les frais d'assurance RC, l'achat d'outil pour les montages et démontages de la Salle Polyvalente, et l'apéro de l'AG. Cette année, elle a aussi versé 2 000.- au Pourquoi pas que l'association avait prévu de lui octroyer (votation du comité).

## **Rapport des vérificateurs des comptes**

Martin Repoux et Quentin Chaboche ont vérifié les comptes, ils tiennent à rappeler plusieurs points :

Une preuve est un ticket de caisse car il contient le détail. Un simple reçu de carte bleue sans le détail n'est pas une preuve. Il est toujours possible de rédiger un détail avec signature du vendeur et de l'acheteur. Si exceptionnellement la preuve n'est pas présente, la personne doit faire une déclaration sur l'honneur qu'elle a effectué la dépense pour le compte du PET, et indiquer le montant.

Si des dépenses sont faites dans une autre monnaie qu'en CHF il faut que le remboursement soit fait au taux de change du jour du remboursement et il faut indiquer d'où vient le taux de change qui a été utilisé. Une autre solution est de regarder de combien le compte acheteur a été débité.

On ne peut pas salarier des individus en tant qu'association. Le PET n'est pas inscrit à l'AVS. Pour verser un montant à des individus, il faut demander qu'ils nous fassent une facture d'entreprise (montant limité à 2 300.- pour ne pas être déclaré à l'AVS), ou qu'ils aient le statut d'indépendant.

Il faut que les pièces justificatives soient de bonne qualité, même si c'est une photo ou virtuel pour que la pièce soit lisible pour la vérification des comptes. Une bonne pratique est de garder physiquement toutes les preuves.

De plus, pour faire les comptes, il est recommandé d'abandonner l'usage des transitoires d'une année à l'autre, qui compliquent les bilans.

Les vérificateurs de compte recommandent d'approuver les comptes de la saison 2019-2020.

## **Approbaton des comptes**

Vote pour l'approbation des comptes de la saison 2019-2020 : 35 pour, 0 contre et 2 abstentions.

## **Présentation et approbation des projets de la saison 2020-2021**

- Dossier K : Mise en scène de *La puce à l'oreille* de Georges Feydeau par un trio de metteurs en scènes et avec 14 comédiens.
- Pourquoi pas : *I Fisici* de Durrenmatt est repris pour 2021, avec des répétitions dès début janvier. Ce semestre, des ateliers de théâtre sont organisés en raison de l'absence de la metteuse en scène.
- ET Cetera : Suzanne Balharry passe le flambeau à Lili Solidaki qui va monter *Pygmalion* de George Bernard Shaw avec 9 comédiens.

- Polyssons : La mise en scène de Cendrillon de Joël Pommerat sera présentée au printemps, seuls 2 acteurs ont dû être remplacés.
- Imposture : Le spectacle de fin de semestre est repoussé en raison de la situation sanitaire.
- Heidi : Spectacles repoussés en raison de la crise sanitaire, entrée à l'AVLI cette année.
- PIP : Pas de déplacements à l'étranger prévus pour cette année, répétitions à distance, projet de faire un spectacle mensuel peut-être au Vortex et des midis improvisés à la Grange de Dorigny.
- IA : Possibilité de jouer aussi au Vortex en discussion.

### **Discussion autour des mesures de santé et de sécurité pour nos spectacles**

Rappel des dernières mesures en vigueur : port du masque obligatoire si la distance de sécurité ne peut pas être assurée, aucun contact entre le public et les acteurs durant les derniers spectacles, système de traçage (liste de présence), désinfection des lieux. Si vente de nourriture ou repas prévu, il faut que ce service soit assuré par un traiteur professionnel. Le comité note qu'il faudra se renseigner au printemps pour savoir comment les montages et démontages de la Salle Polyvalente peuvent être organisés (nbre de personnes max, mélange public-acteurs pour ranger la salle).

### **Rappel et discussion autour des cours d'hygiène**

Le comité rappelle aux membres que chaque troupe doit désigner un responsable « hygiène alimentaire » qui ira suivre le cours sur l'hygiène alimentaire qui est désormais obligatoire et qui devra être présent-e en cas de vente de nourriture lors des événements de la commission. Pour les autres cours obligatoires (électricité et événements), le comité décidera s'il est possible d'envoyer une seule personne pour toute l'association.

### **Répartition des dates de la Salle Polyvalente**

Le comité présente un modèle de découpage des dates disponibles à la Salle Polyvalente pour le PET, après discussion sur la disponibilité des troupes, la répartition suivante est proposée :

- Dossier K : 25-29 avril
- Pourquoi pas : 20-24 avril
- Polyssons : 28-31 mars + 3-6 juin
- ET Cetera : 5-8 avril

Vote pour cette répartition des dates : 33 pour, 4 abstentions et 3 contre

Le comité salue l'effort d'ET Cetera qui a pris les dates incluant le lundi de Pâques.

Le comité propose qu'en cas de dégradation de la situation sanitaire ne permettant pas de jouer durant les dates citées ci-dessus, les dates de juin (3-10 juin) soient re-réparties entre les troupes par le comité sans qu'une AG extraordinaire soit convoquée.

Vote pour appliquer ce modèle sans AG extraordinaire : 27 contre et 7 abstentions et 3 pour.

La proposition est refusée, si les dates de juin devaient être re-réparties entre les troupes, le comité devra convoquer une AG extraordinaire.

### **Présentation et élection des candidates et candidats au comité**

Comité sortant	->	comité entrant
Présidence : <b>Antoine Klotz (Polyssons)</b>	->	<b>Quentin Chaboche (PHI-Imposture)</b>
Vice-présidence : Chloé Manz	->	Chloé Manz (Polyssons)
Comptabilité : Suzanne Balharry (ETC)	->	Suzanne Balharry (dK)
Responsable technique : Florian Gumy	->	Florian Gumy (PET)
Webmaster : <b>Andrea Grütter (ETC)</b>	->	<b>Benjamin Ansermet (Polyssons)</b>

Secrétariat : Ariane Rebourg -> Ariane Rebourg (dK)  
Représentant des Pqp : Marzio Gandola -> Marzio Gandola (Pqp)  
Représentant du PHI : Robin Nigon -> Robin Nigon (PHI – PIP)  
Représentante de ETC : - -> **Lili Solidakis (ET Cetera)**  
Responsable logistique : Luca Boldo (Polyssons)-> - (poste supprimé)

Le poste de responsable logistique n'ayant pas fait ses preuves, le comité propose de supprimer ce poste. Vote pour la suppression de ce poste : 33 pour et 3 abstentions -> ce poste est supprimé.

Vote pour élection de ce comité : 27 pour 5 abstentions et 1 contre.

### **Présentation et élection des candidates et candidats pour les postes de responsable de troupe**

Aucun responsable de troupe n'a été élu ... Ce point sera traité dans la prochaine réunion du comité.

Election des vérificateurs de compte de la saison 2020-2021 : Antoine Klotz et Michal Maleika

Vote : 32 pour et 1 abstention et aucune opposition.

### **Décharge du comité, des responsables de troupe et des vérificateurs des comptes**

Vote pour la clôture de l'AG : 32 pour, aucune abstention et 1 contre.

Participants zoom :

Antoine Klotz	Eren Firat	Veronica Orlendi
Brahim Ben Hammouda	Blandine Moulin	Francesco De Ciampis
Ariane Rebourg	Michal Maleika	Camille Ohlman
Robin Nigon	Roxanne Kokka	Anna Schmitt
Suzanne Balharry	Philippos Kokkas	Ahmed Kooli
Lili Solidakis	Martin Repoux	Andrea Suarez Segara
Andrea Grütter	Jantina Van der Meer	Chloé Manz
Quentin Chaboche	Delphine Claus	Bernhard Lüscher
Benjamin Ansermet	Basile Guth	Myriam Dos Santos
Marzio Gandola	Deniz Ira	Toma Chaumont Behrs
Louis Travers	Julia Bierent	Nathan Ballèvre
Isabelle Fasnacht	Ghita Bensdira	

Signatures

Quentin Chaboche, président

Prénom nom, rôle dans le comité

à Eublens le 19 Novembre 2020

Suzanne Balharry  
trésorière

